

ATLAS DES PAYSAGES DE L'ORNE

La poirairie claire et humide de Domfront et ses coteaux



Sommaire

	Pages
Introduction	3
Caractéristiques de l'unité paysagère	3
■ Structure paysagère n°1 : escarpement semi-boisé de Domfront	6
■ Structure paysagère n°2 : la plaine bocagère de pâtures, de cultures et de poiriers	10
■ Structure paysagère n°3 : les marais de l'Égrenne	13
■ Matériaux et architecture	15
Qualification de l'unité paysagère	16
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	16
■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus	16
Les limites de l'unité paysagère	17
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre	20
■ Dynamiques paysagères analysées par les paysagistes	20
■ Les dynamiques perçues lors des ateliers	24
■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues	25
Atouts / faiblesses / opportunités / menaces	25
■ Atouts et opportunités	26
■ Faiblesses et menaces	26
Liste des communes concernées en tout ou partie	26



Espace alliant pâtures et cultures vers La Haute-Chapelle (Domfront-en-Poirairie).

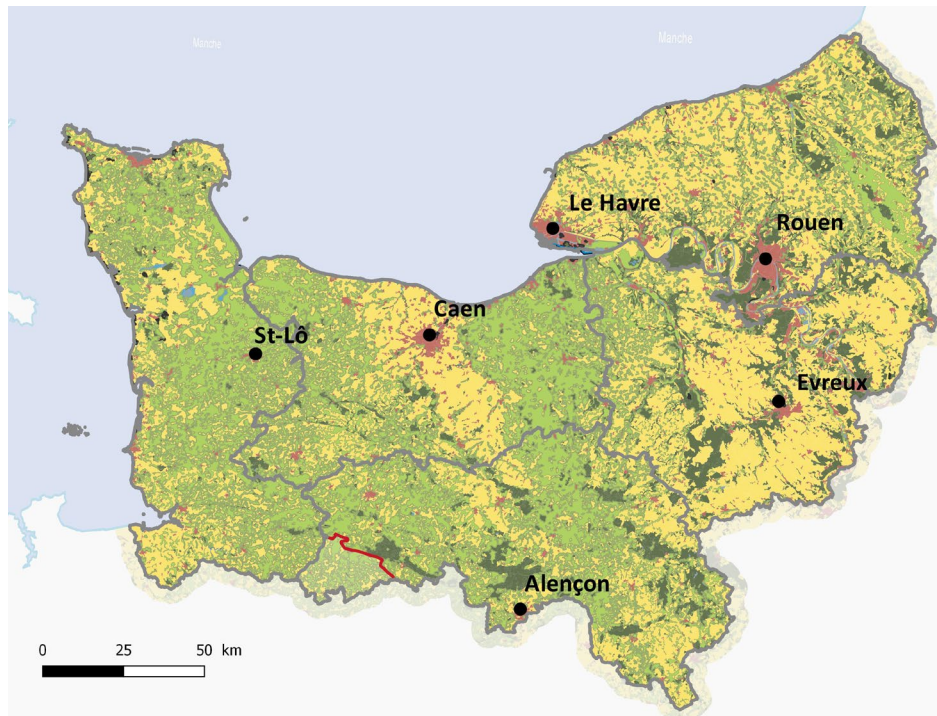


Prairie traversée perpendiculairement par un fossé drainant.

Photo de couverture :
Poirairie aux Rives-d'Andaine. DREAL - Michel Desaunay.

Introduction

Situé au sud-ouest du département, le territoire du Domfrontais est comme une porte d'entrée, ou plutôt une initiation ornais aux paysages normands. Avec son coteau marqué, lié à la grande faille des Andaines, ce territoire constitue réellement une marche entre le Maine et la Normandie qu'il introduit avec des paysages bocagers où subsistent encore des prés-vergers de poiriers.



Localisation de l'unité paysagère de la Poiraiie claire et humide de Domfront et ses coteaux au sein de la région Normandie.

Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire les traits caractéristiques d'un paysage (type de relief, composition, forme et trame des haies, implantation du bâti, matériaux et architecture...). Ceux-ci font partie des éléments qui permettent de le distinguer des paysages voisins, aux côtés de la qualification et de l'analyse des dynamiques (cf. parties suivantes).

L'unité paysagère se caractérise par un relief légèrement ondulé, organisé par une maille bocagère plus ou moins lâche et discontinue, qui encadre cultures, pâtures et prés-vergers. Au printemps, la floraison spectaculaire des nombreux poiriers confère une grande harmonie et une homogénéité à l'unité.

Les ambiances sont d'aspect plutôt boisé, grâce à la présence d'arbres isolés (poiriers et chênes principalement) et de haies arborées qui donnent à voir une mosaïque de pâtures et cultures encadrées de rideaux arborés inégaux et successifs, rehaussée au loin par des coteaux boisés. C'est depuis ces promontoires naturels que domine la forteresse de Domfront et sa cité qui contrôle le passage vers le haut plateau bocager par le petit val de la Varenne.

Les modulations locales du relief opèrent des variations paysagères notables au sein de l'unité. On distinguera ainsi 3 grandes structures paysagères qui la composent :

- **l'escarpement semi-boisé de Domfront,**
- **la plaine ondulée et bocagère de pâtures, cultures et poiriers,**
- **les marais de l'Égrenne.**

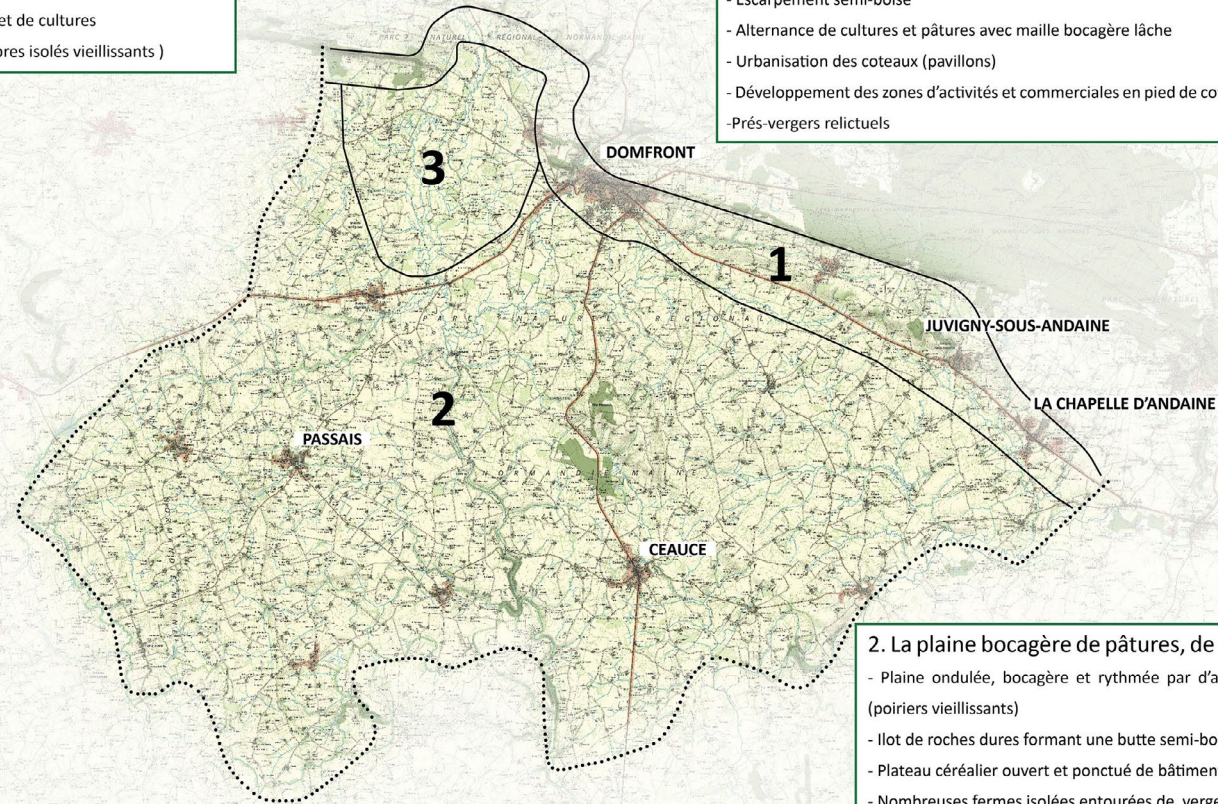
“La poirairie claire et humide de Domfront et ses coteaux” - Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage

3. Les marais de l'Egrenne

- Lit majeur large, plat et humide
- Plantations de peupliers dans les zones les plus humides
- Nombreuses mares, méandres, fossés de drainage
- Dominante de grandes pâtures le long des cours d'eau
- Epaulement de la vallée, plus urbanisée et de cultures
- Paysages ponctués d'arbres (haies ou arbres isolés vieillissants)

1. L'escarpement semi-boisé de Domfront

- Cité médiévale perchée sur un piton rocheux
- Escarpement linéaire qui marque une limite franche
- Escarpement semi-boisé
- Alternance de cultures et pâtures avec maille bocagère lâche
- Urbanisation des coteaux (pavillons)
- Développement des zones d'activités et commerciales en pied de coteau
- Prés-vergers relictuels

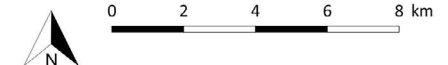


2. La plaine bocagère de pâtures, de cultures et de poiriers

- Plaine ondulée, bocagère et rythmée par d'assez nombreux arbres isolés (poiriers vieillissants)
- Ilot de roches dures formant une butte semi-boisée qui domine la plaine
- Plateau céréalier ouvert et ponctué de bâtiments agricoles
- Nombreuses fermes isolées entourées de vergers et de haies bocagères
- Vallées qui s'encaissent et se boisent en direction du sud
- Urbanisation linéaire le long des axes principaux et depuis les bourgs

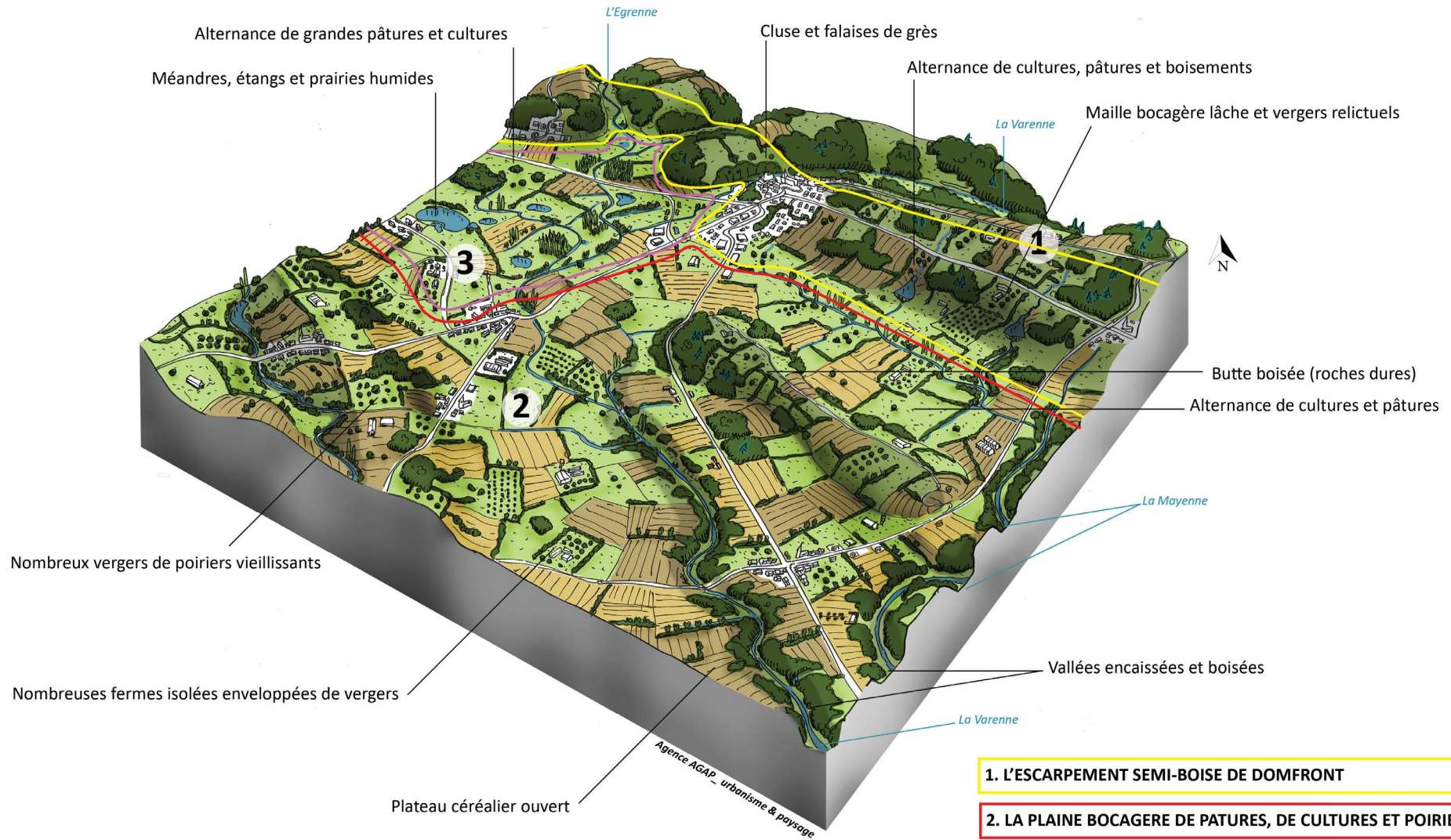
Légende :	
Limites paysagères progressives	•••••
Limites paysagères nettes	—
Zones urbanisées	
Forêts/ Réseau bocager	
Espaces agricoles	
Réseau hydrographique	

(Sources de la carte : IGN Bd TOPO, Corine Land Cover, Bd Alti) - Juillet 2017

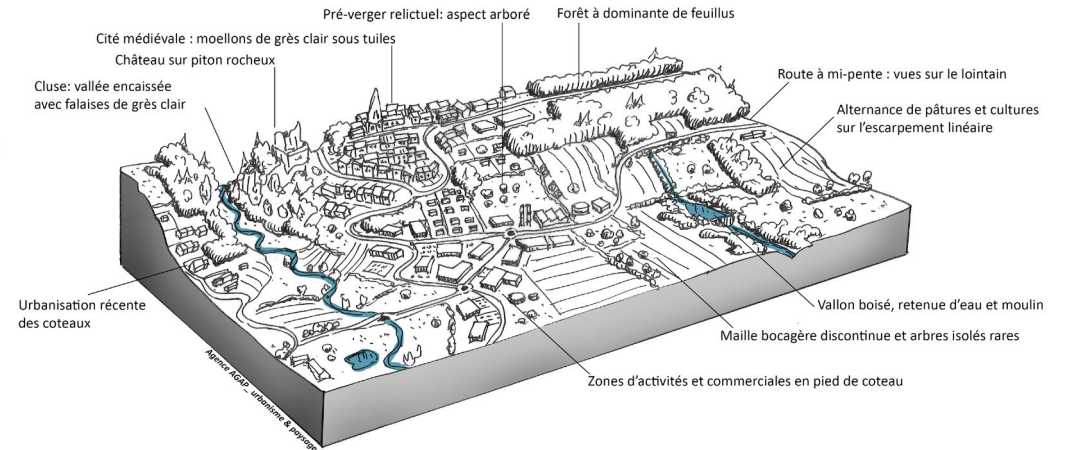


Atlas des paysages de l'Orne -
DREAL de Normandie

LA POIRAIE CLAIRE ET HUMIDE DE DOMFRONT ET SES COTEAUX - Caractérisation



Structure paysagère n°1 : escarpement semi-boisé de Domfront



- **Les coteaux bocagers mixtes : haies arborées, quelques poiriers sur pâtures, retenues d'eau et fermes dispersées**

Le vaste escarpement linéaire de grès armoricain d'orientation nord-ouest/ sud-est, domine la plaine bocagère de la Poiraiie d'une centaine de mètres et vient fermer visuellement le nord de l'unité. L'escarpement est coiffé de la ville médiévale de Domfront, stratégiquement implantée en position de « balcon » sur la plaine. Cet escarpement est l'annonce vers le nord-est, des 5 crêtes successives qui composent la Forêt d'Andaine.

L'escarpement présente une pluralité de micro-paysages, du champ ouvert au pré-verger et au boisement, selon les situations (bas ou haut de coteau) et selon les caractéristiques du terrain, plus ou moins accidenté.

Bien qu'en forte régression depuis les années 1960, les vergers de poiriers sont encore bien présents dans le paysage des coteaux. Les vergers sont mis en scène depuis les hauteurs qui offrent des vues parfois spectaculaires sur des tableaux rythmés et harmonieux. Les prairies, pâturées par de nombreuses vaches, sont ponctuées, de manière aléatoire, par de vieux poiriers aux troncs tortueux et dont la floraison blanche tranche fortement sur le vert dense des herbages.

Vue depuis l'escarpement, sur un pré-verger de poiriers en fleur. Le pré-verger confère rythme, couleurs, et jeux de transparences / épaisseurs à un paysage de qualité, sans limites claires. A proximité de Notre-Dame-sur-l'Eau.





Espace de transition entre le coteau cultivé et ouvert, avec une zone de coteau plus bocager où de nombreux arbres isolés ponctuent champs et pâtures. Depuis la RD 976, vers le marais, Domfront.



Fond de vallon boisé, occupé par une retenue d'eau et son ancien moulin. L'encassement de ces vallons, en pied de coteau, a favorisé la multiplication de ces motifs paysagers marquants. Le Moulin-Neuf, Juvigny-sous-Andaine.



Coteau « ouvert », cultivé en vastes parcelles de maïs ensilage et blé, encadrées de haies arborées lointaines. Les parties sommitales sont coiffées de boisements de feuillus et la route bordée d'arbres en alignement. Depuis la RD 976, vers le marais, Domfront.



Si l'on peut regretter un urbanisme linéaire le long de la RD 976, implantée à mi-pente, on peut également souligner l'implantation harmonieuse des nombreuses fermes anciennes isolées, lovées au creux d'un micro-relief et de leur écrin végétal (haie bocagère et/ou verger de poiriers). Depuis la RD 976, au nord de Beaulandais.

- **La cité médiévale de Domfront : la vieille ville, le château ; les extensions récentes : lotissements et activités depuis les pieds de coteaux et jusqu'à mi-pente**

La cité médiévale de Domfront fait figure de repère marquant dans le paysage de l'escarpement. Le clocher de l'église, les ruines du château et les maisons en pierre et à pans de bois, accrochées de façon spectaculaire à la pente abrupte, forment une silhouette identifiable et visible de loin, depuis la plaine bocagère en contrebas.

Le tissu urbain, très resserré, est organisé en escalier dans la pente autour d'un piton rocheux, conférant à cet ensemble, en apparence anarchique, une justesse et une harmonie.



La ville médiévale est accrochée de manière spectaculaire aux affleurements de grès blanc apparents. Les falaises sont poursuivies harmonieusement dans un paysage urbain vertical, par murs de soutènement et façades imbriquées en cascades. Le paysage urbain dominé par les teintes grises claires de la pierre naturelle, met en scène quelques éléments architecturaux ponctuels en brique, qui se détachent particulièrement de l'ensemble.



Ce paysage urbain tient sa grande harmonie dans la réponse technique apportée à la forte déclivité du terrain. Murs de soutènement, remparts, façades créent un ensemble qui met en scène la contrainte naturelle de façon évidente à travers des vues vertigineuses sur le lointain, au nord comme au sud de l'escarpement linéaire.



- **L'escarpement linéaire de grès blanc : points de vue, falaises, cluse, sommets et coteaux abrupts boisés**

L'escarpement linéaire prend toute sa force poétique au niveau de Domfront. La Varenne a creusé un couloir qui fait figure de véritable porte d'entrée dans l'escarpement au niveau du Tertre Sainte-Anne. Ces gorges profondes laissent apparaître falaises et pitons rocheux qui ont favorisé le développement d'arbres et arbrisseaux rachitiques, qui accrochés à la roche, soulignent le caractère monumental du lieu.

L'ambiance montagnarde est encore renforcée par la présence de boisements de conifères (pins, sapins) qui alternent ponctuellement avec une forêt dominée par les feuillus (chênes, bouleaux, frênes).

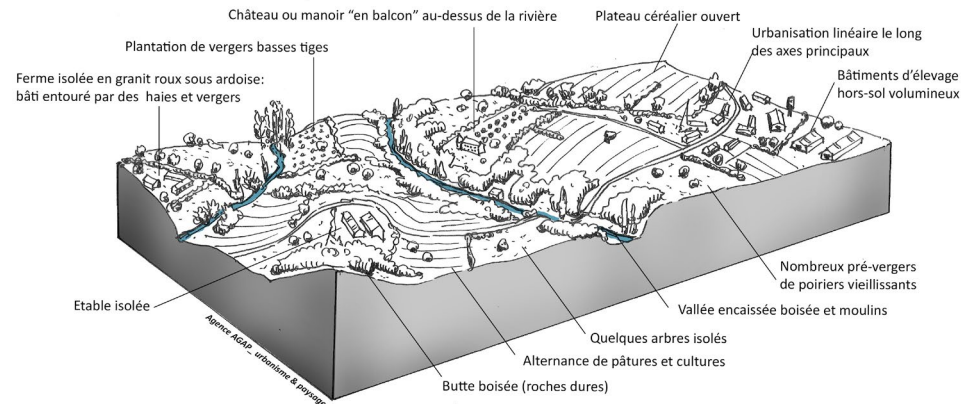


Falaises de grès blanc qui apparaissent au niveau des gorges de la Varenne.



Falaises de grès blanc qui apparaissent au niveau des gorges de la Varenne.

Structure paysagère n°2 : la plaine bocagère de pâtures, de cultures et de poiriers



- **Les plaines bocagères légèrement ondulées ponctuées de poiriers et de nombreuses fermes**

Cette structure occupe une majeure partie de l'unité. Elle se compose de micros paysages variés (plateau céréaliier, vallée encaissée boisée, butte boisée...), mais tient sa cohérence globale d'un relief légèrement ondulé, habillé d'un bocage inégal et ponctué d'arbres isolés sur pâtures (poiriers et chênes), plus rarement sur cultures.

Dans les années 1950, les pâtures et prés-vergers dominaient ce paysage. Aujourd'hui, la dynamique de disparition des prairies et vergers au profit du labour et des cultures est en cours (prairies fourrage, maïs ensilage, blés, colza...).

Ce territoire « en transition », présente ainsi des paysages pluriels : du pré-verger de poiriers cloisonné sous lequel broutent des vaches, au grand champ ouvert, presque dépourvu d'arbres isolés ou de haies bordières.

La plaine bocagère présente des paysages plutôt arborés, intimes et harmonieux. Les haies arbustives et arborées encadrent des parcelles en pâtures et en cultures, de taille moyenne, qui ondulent au gré des légères modulations du relief.

Les nombreux arbres isolés ponctuent et rythment ce paysage dont la qualité est aussi de proposer une perméabilité du regard sur le lointain (tels que les coteaux boisés qui marquent au nord et au sud les limites de la vaste plaine bocagère).



Pré-verger de poiriers en fleurs, sous lesquels paissent les vaches.

Des fermes nombreuses, mais isolées, ponctuent également le paysage. Elles s'insèrent souvent de façon fine dans le paysage, au creux d'un vallon et nichées derrière leurs rideaux de poiriers.



La qualité de ce paysage tient de l'intimité créée par la superposition d'arbres isolés et en même temps de la perméabilité du regard à travers des plans successifs.

● Les plateaux céréaliers plans et ouverts

Autour de certains secteurs (vers Sept-Forges ou Saint-Brice, par exemple), les cultures et les labours dominent le paysage. La maille bocagère a été largement élargie par les arasements successifs réalisés depuis les années 1960 (l'atlas des paysages de 2001 mentionne que les premiers remembrements datent de 1969).

Souvent, les parcelles qui ne sont plus délimitées par des haies viennent à se confondre pour créer de vastes ensembles homogènes cultivés en blé, maïs ou colza. Les horizons sont alors beaucoup plus lointains, donnant une grande profondeur à des paysages agricoles qui, pour autant, gardent un certain équilibre. Coteaux, collines boisées et rares arbres isolés viennent, presque toujours, cadrer les vues pour redonner une échelle humaine à l'ensemble.



Paysage de plateau légèrement ondulé et uniformément labouré, cadré au premier plan par une haie arborée relictuelle et au second plan par un coteau boisé. Vers Champ du Four à Saint-Brice.



Vaste pâture, encore cadrée par une ligne d'arbres isolés en lieu et place d'une haie bocagère. Cette ligne est essentielle dans l'appréciation plutôt positive d'un paysage à échelle humaine, car encore cloisonné.



Vers le Moulin d'Ambloux à Ceaucé.

Vers le sud de l'unité, les paysages de plateau offrent quelques événements paysagers inattendus. La Varenne a creusé une vallée encaissée dans le plateau pour faire apparaître des micro-falaises conférant à ces espaces herbagers et boisés, une intimité qui tranche fortement avec le paysage ouvert et lumineux du plateau céréalier.

● Butte témoin boisée

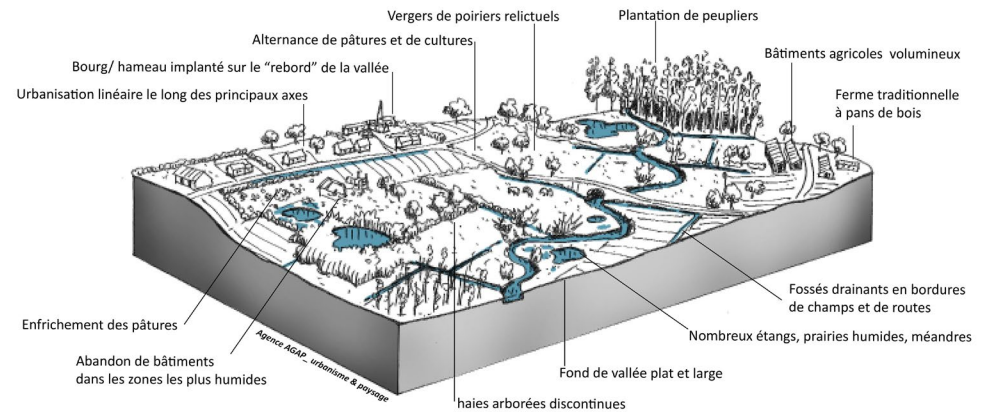
Le Mont-Margantin, étroite langue de roche dure qui domine la plaine d'environ 100 m, fait figure d'exception à l'échelle d'une structure aux reliefs assez doux et homogènes.

Ce relief de roches moins altérées, compose très localement un paysage accidenté offrant des vues très lointaines sur l'ensemble de l'unité paysagère : depuis l'escarpement linéaire de grès au nord, jusqu'aux collines boisées du pays de Mantilly, au sud.



Les pieds du Mont-Margantin, en pentes plus douces, composent des paysages herbagers harmonieux de pré-vergers qui ondulent de façon rythmée par de nombreux arbres isolés. Quelques fermes ramassées, s'insèrent de manière fine dans la topographie, le plus souvent au creux d'un vallon.

Structure paysagère n°3 : les marais de l'Égrenne



000 m de large. L'Égrenne et ses nombreux petits affluents (La Sonce, le Ruisseau de Rançonnet...) dessinent à travers les pâtures encadrées d'arbres isolés, un chevelu hydrographique dense composé de méandres, marais et prairies humides.

Bien que les parcelles soient de grandes tailles, le sentiment de profondeur est ici moins important que sur la structure voisine de la plaine ondulée bocagère. La grande planéité du relief et les alignements d'arbres isolés (chênes, frênes) referment les horizons lointains pour créer un paysage assez cloisonné.

La structure se caractérise par la grande planéité du fond de vallée de l'Égrenne, sillonné d'un chevelu hydrographique important. Le paysage, plutôt herbagé au bord des cours d'eau parfois canalisés, tend vers la culture sur l'épaulement de la large vallée. Cette bordure plus haute et hors d'eau, est également le lieu d'implantation des axes routiers principaux le long desquels se sont développés fermes et hameaux.

- **Le lit majeur plan et humide de l'Égrenne : chevelu hydrographique, méandres, ruisseaux canalisés, prés drainés, mares et zones humides**

Entre l'escarpement linéaire au nord et le bourg de Saint-Mars-d'Égrenne au sud, la vallée de l'Égrenne est caractéristique des vallées alluviales : son vaste lit majeur dessine un ruban presque plan et accusant de très faibles pentes sur environ 3



Vaste pâture au centre de laquelle un ruisseau a été canalisé de manière rectiligne. On aperçoit, au second plan, un fossé drainant perpendiculaire au fossé principal, dessinant des lignes quadrangulaires dans un paysage d'aspect ordonné. Le traitement des bordures du ruisseau dépourvu de ripisylve, met peu en valeur la présence de l'eau.



Un champ traversé par un fossé drainant dépourvu de végétation rivulaire. Cette absence pose la question de l'érosion potentielle des sols. Faute de haie, la présence de l'eau n'est plus soulignée dans le paysage.



Plantation en lignes ordonnées, de jeunes peupliers, à l'endroit d'une ancienne pâture, sur la gauche. On aperçoit un ancien talus bocager dont les sujets ont été supprimés.

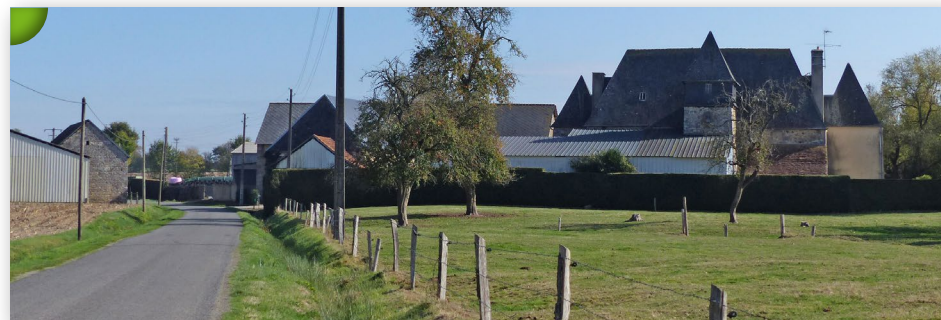
Les zones les plus humides sont privilégiées pour ce type de plantations (on aperçoit de part et d'autre de la route, des fossés drainants qui renforcent les lignes de fuite).

● « Rebords » plus habités : fermes et habitations, routes, prés-vergers, cultures

L'épaulement de la vallée, situé à environ 5 m au-dessus du lit mineur de l'Égrenne, est le lieu privilégié et historique d'implantation des principales routes (RD 217, RD 262) et hameaux (St-Gilles-des-Marais, Rouellé, St-Roch-sur-Égrenne...). C'est autour de secteurs historiquement bâtis, que continue à se développer, de manière souvent peu qualitative, une urbanisation au tissu lâche, notamment le long des axes.



Le hameau de Bel-Air se développe le long de la RD262 avec des pavillons aux teintes, matériaux et volumétries peu intégrées à un paysage herbager assez ouvert ; St-Gilles-des-Marais.



Ancien corps de ferme de qualité organisé en carré autour d'une cour centrale et surmonté d'une tourelle. Les ajouts et extensions successives du bâtiment agricole ont eu raison d'un bâtiment historique aujourd'hui peu lisible et peu qualitatif.

Matériaux et architecture



Les spécificités locales liées à l'usage de certains matériaux de construction ainsi qu'à un type d'architecture contribuent à la caractérisation d'un paysage. C'est pourquoi elles font l'objet d'une analyse.

Les matériaux traditionnels dominants, à l'échelle de l'unité, sont le granit roux et le schiste, sauf au nord de l'unité où dominent les moellons de grès blancs. Les toitures sont généralement en tuiles plates, contrairement au sud de l'unité, dans le département de la Mayenne, où l'ardoise domine.



Maisons à Domfront construites en grès blanc et granit roux pour les encadrements de fenêtres et chaînes d'angles.



La maison à colombage (ou pans de bois) est très représentée sur cette partie du département (colombes apparentes et écharpes obliques, très différent du pan de bois cadre de l'Avranchin dans le département voisin de la Manche).



Bâtiments agricoles situés dans le sud de l'unité. A gauche, une longère à pans de bois avec écharpes obliques et remplissage en brique. A droite, un bâtiment agricole construit en granit roux avec toiture en tuiles plates.

Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage.

Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale. L'Atlas des paysages en considère deux en particulier :

- les représentations qui font référence à une culture locale, et qui traduisent la manière dont les habitants perçoivent et vivent leur territoire. Celles-ci ont été collectées lors des Ateliers du Paysage et ont été intégrées à l'atlas selon les principes suivants :
 - si les paysagistes partagent les modifications apportées par les participants des ateliers, ils les font leur, et le texte ne rendra pas compte des modifications apportées ;
 - si les paysagistes ne partagent pas les modifications proposées par les participants des ateliers, le texte rendra compte et explicitera les différences d'appréciation ;
 - si les paysagistes et les participants aux ateliers ne mettent pas en avant les mêmes dynamiques et tendances d'évolution, il en sera rendu compte ;
 - enfin, si les ateliers ont mis en avant des attachements locaux particuliers, la caractérisation des unités proposées par les paysagistes, rendra compte de ces attachements particuliers.
- les représentations paysagères qui renvoient à une culture académique et sont véhiculées par les arts (littérature, peinture, photographie, cinéma...), les médias... Une recherche bibliographique a permis de rassembler les éléments les plus évoqués au fil de l'histoire.

L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

• L'appropriation du nom

L'intitulé de « la poiraiie claire et humide de Domfront et ses coteaux » est tout à fait reconnu, à l'unanimité, par les participants. La discussion sur le nom n'amène pas plus de commentaires, sauf à souligner que l'appellation « poiraiie » date des années 1990.

Ateliers du paysage

Les éléments structurants et ponctuels reconnus

Des discours des participants, entendus au cours des différents ateliers, émerge une perception de l'unité paysagère en 2 grands ensembles qui s'organisent de part et d'autre d'une ligne imaginaire, tracée du nord au sud, depuis la cité médiévale de Domfront jusqu'au village de Ceaucé :

- **le secteur des poiriers**, à proprement dit, déborde largement sur le département voisin de la Manche. Le Musée du Poiré, géré par le Parc Naturel Régional Normandie-Maine qui couvre l'ensemble de l'unité paysagère, est installé à Barenton (Manche). Côté ornaï, le secteur historique de la poiraiie s'organise autour du village de Mantilly qui présente « des vergers avec des variétés pour l'alcool ». Les participants évoquent les **vergers conservatoires** créés à Mantilly ou à Saint-Michel-des-Andaines, poursuivant ainsi les actions de préservation des variétés de pommes et de poires, menées depuis les débuts (1975) par le Parc Naturel Régional Normandie-Maine, en association avec le Muséum d'Histoire Naturelle. Le verger conservatoire du château de Carrouges est ainsi associé à ceux du Musée du Poiré de Barenton dans la Manche, de Sainte-Anne-de-Champfrémont et d'Ambrières-les-Vallées en Mayenne.

Peu de sites sont cités comme emblématiques de l'unité paysagère. Le Pont de Crinai et la base de Torchamp sont indiqués pour leur renommée comme lieux de loisirs.

Dans un des ateliers, est cependant citée, la zone des marais qui s'étend le long de la limite nord-ouest de l'unité paysagère associant dans le paysage une forte présence de l'eau, avec, sur le plan architectural, des maisons de torchis à pans de bois si caractéristiques de la Normandie. Cette caractéristique est une incursion de l'unité paysagère voisine du bocage de l'ouest ornaï et du Mortainais qui sera rattachée aux pratiques de la poterie.

- **le secteur du semi-bocage/semi-forestier** où alternent les zones de prairie, de bocage et de forêt, annonçant le passage à la forêt d'Andaine déjà présente dans la partie nord-est de l'unité paysagère. Là encore, peu de lieux sont cités comme emblématiques : le Mont-Margantin qui est un site naturel à proximité de Torchamp, le site gallo-romain de Gué de Loré. Situé dans la commune de Loré, ce passage à gué permettait de franchir la rivière et de rejoindre le moulin tout proche. Le passage daterait au moins du XVIII^e siècle et peut-être davantage, dans la mesure où le village de Loré est situé sur l'ancienne voie romaine reliant Vieux (Calvados) à Jublains (Mayenne).

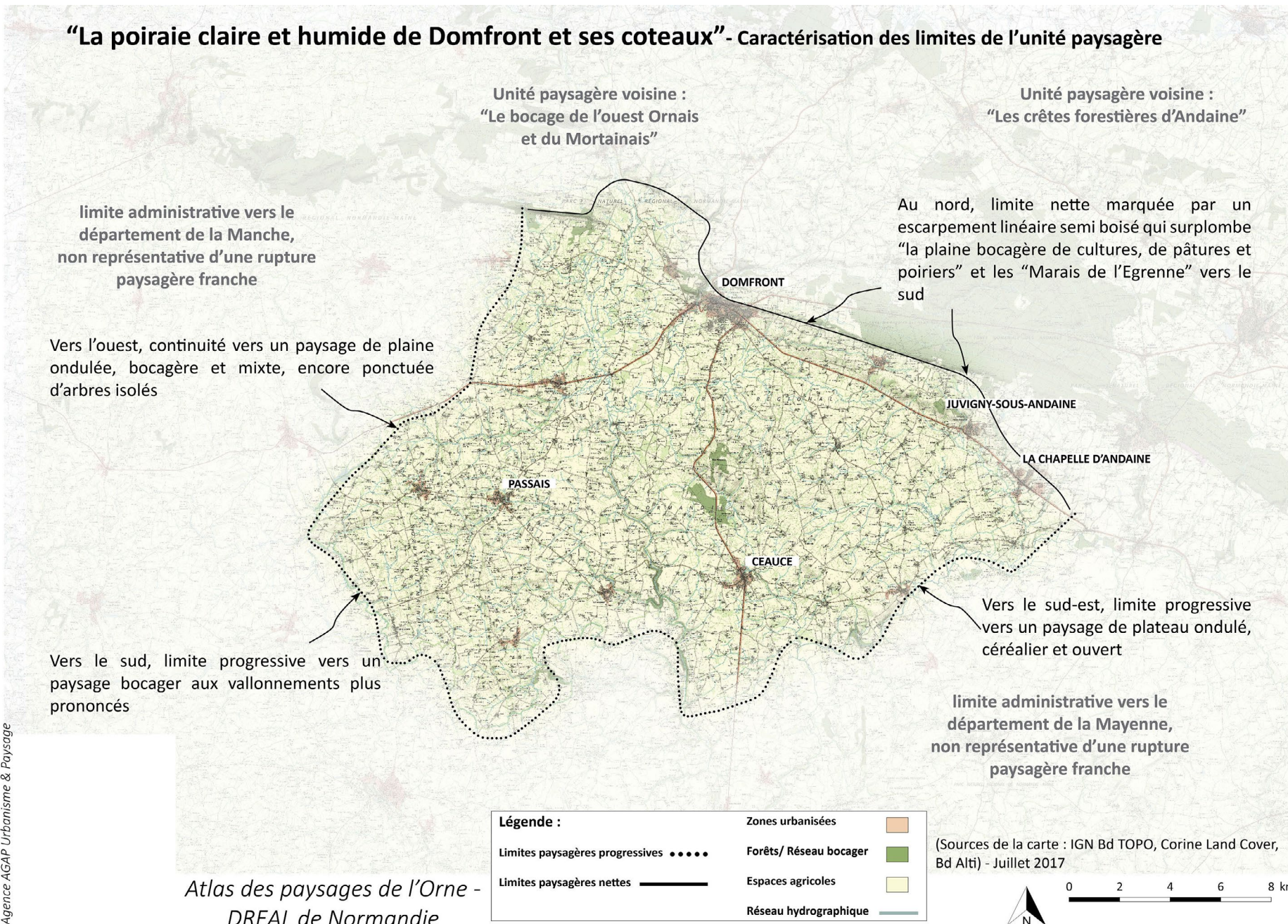
Ateliers du paysage

Les limites de l'unité paysagère



Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. Celle-ci a été définie pour être en cohérence avec les unités définies au niveau national, elle est pertinente pour une lecture à une échelle du 1/100 000.

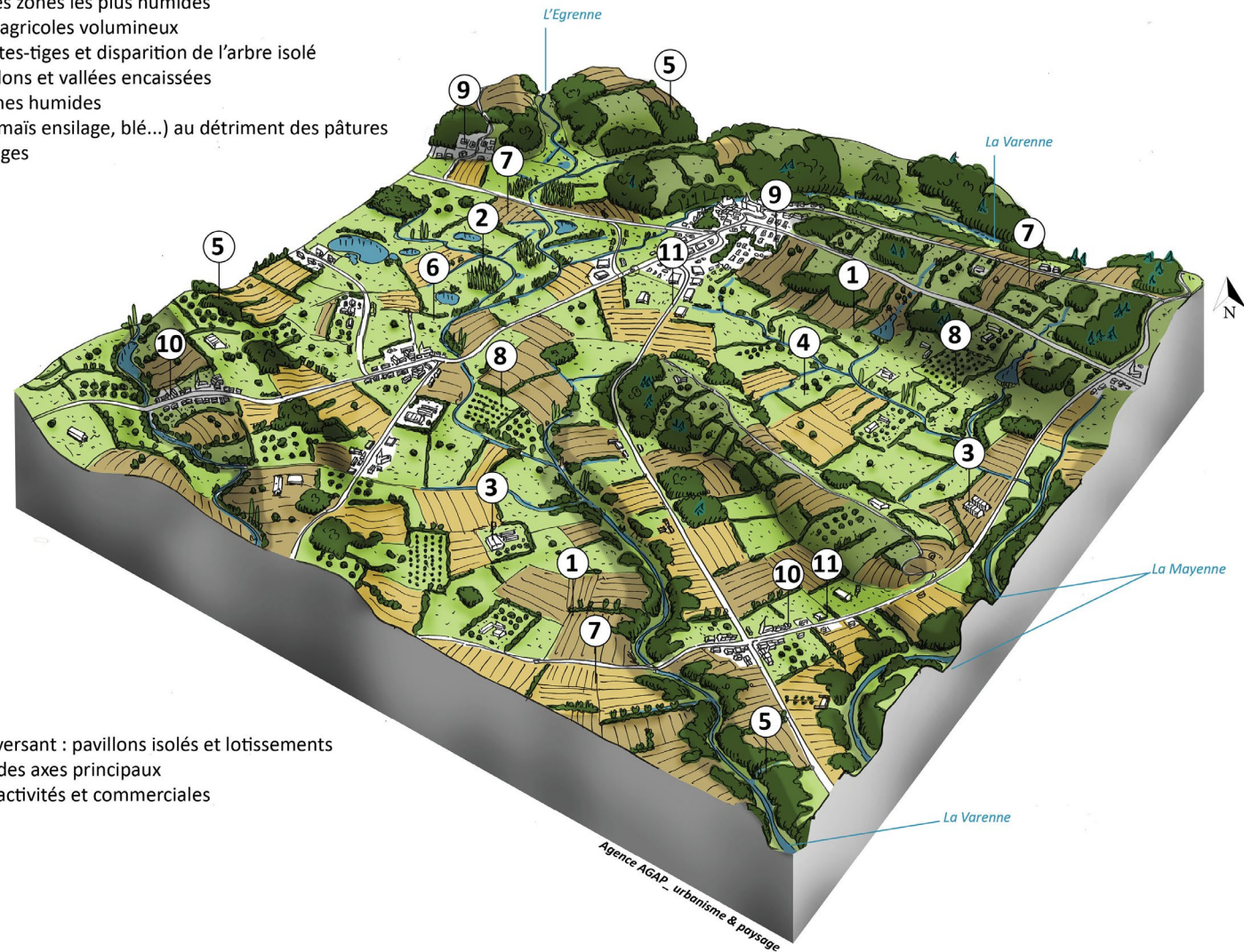
“La poiraine claire et humide de Domfront et ses coteaux” - Caractérisation des limites de l'unité paysagère



LA POIRAIE CLAIRE ET HUMIDE DE DOMFRONT ET SES COTEAUX - dynamiques

DYNAMIQUES AGRICOLES ET SYLVICOLES

1. Régression des haies arbustives et arborées
2. Plantation de peupliers dans les zones les plus humides
3. Développement de bâtiments agricoles volumineux
4. Vieillessement des vergers hautes-tiges et disparition de l'arbre isolé
5. Enfrichement des coteaux, vallons et vallées encaissées
6. Abandon du bâti ancien en zones humides
7. Développement des cultures (maïs ensilage, blé...) au détriment des pâtures
8. Plantation de vergers basses-tiges



DYNAMIQUES URBAINES

9. Développement urbain sur le versant : pavillons isolés et lotissements
10. Urbanisation linéaire le long des axes principaux
11. Développement des zones d'activités et commerciales

Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose à la fois sur les dynamiques réelles : à partir de la base de connaissances issues de l'inventaire des paysages (2001), d'un travail de terrain, de l'étude de données statistiques (données INSEE, Fichier des Logements par Communes, Mise à jour des informations cadastrales, Registre Général Parcellaire, Etablissement Public Foncier de Normandie, des Fichiers fonciers (DGFIP) et Sitadel 2), de données photographiques : vues aériennes de l'IGN - années 50 et prises de vues obliques (observatoire de la DREAL depuis une vingtaine d'années) ; mais également sur les dynamiques perçues par les habitants, à partir des données récoltées lors des Ateliers Paysages à l'échelle locale.

Dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

- **Dynamiques de la structure paysagère n°1 : escarpement semi-boisé de Domfront**



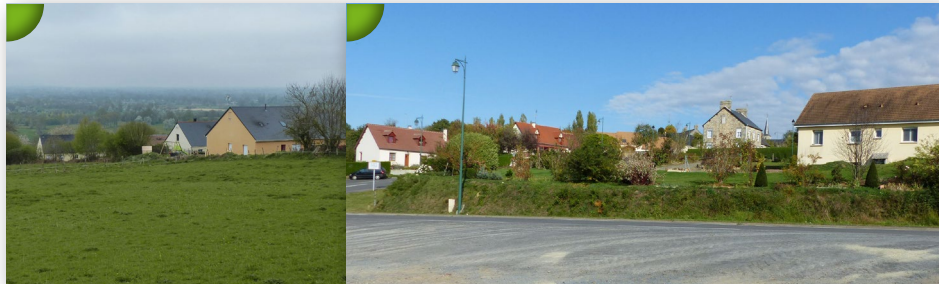
Offrant des vues intéressantes sur les horizons lointains, certains secteurs de coteaux ont été largement bâtis. Autour de hameaux anciens, tels qu'à la Haute-Chapelle, non loin de Domfront, des dizaines de pavillons (en lotissements ou non) ont colonisé ce paysage de pente fortement visible depuis la plaine. Les bâtiments aux caractéristiques parfois tranchées (toitures 4 pans, enduits criards...), et aux implantations parfois peu soucieuses d'une insertion dans le terrain naturel, ont composé des paysages péri-urbains hétérogènes, qui tranchent avec les paysages alentours.

Par ailleurs, on observe un développement d'activités et commerces en périphérie de Domfront. Ces bâtiments qui se sont multipliés au pied du coteau et le long des axes principaux (RD 962 et RD 976) marquent maintenant l'entrée de ville. L'impression de « majesté », qui se dégage de la cité perchée sur son rocher, est amoindrie par la volumétrie imposante et par les couleurs vives des hangars qui rentrent visuellement en concurrence.

Enfin, notons l'enrichissement progressif de certains secteurs de coteaux les plus accidentés. Les anciennes pâtures se transforment en taillis denses.



1) urbanisation du coteau.
2) Agrandissement parcellaire, développement des cultures ; La Haute-Chapelle ; (Données : Géoportail).



Pas de transition espace agricole/ espace urbanisé : les pavillons aux caractéristiques très hétérogènes (couleurs des enduits, volumétries, types de couvertures...) sont implantées dans la pente qui semble « mitée ». Les « belles vues » sur le grand paysage sont parfois privatisées et remettent en question la qualité du paysage pourtant recherchée par ceux qui s'y sont installés. Quartier la Belle-Vue ; La Haute-Chapelle.

L'atlas paru en 2001 indiquait que si les limites forestières étaient stables, l'extension des labours et le recul des haies étaient fortement présents, mêlant à la fois de nouvelles couleurs (par la mise en culture), et banalisant le dessin des mailles du bocage.

Depuis, entre 1998 et 2012, l'analyse statistique, menée par la DREAL, montre une régression qui est évaluée à une baisse de 30 m par hectare (Source : Évolution de la densité : Étude statistique de la dynamique bocagère menée (DREAL) et Densité de haies en 2018 : Géonormandie (DRAF)).



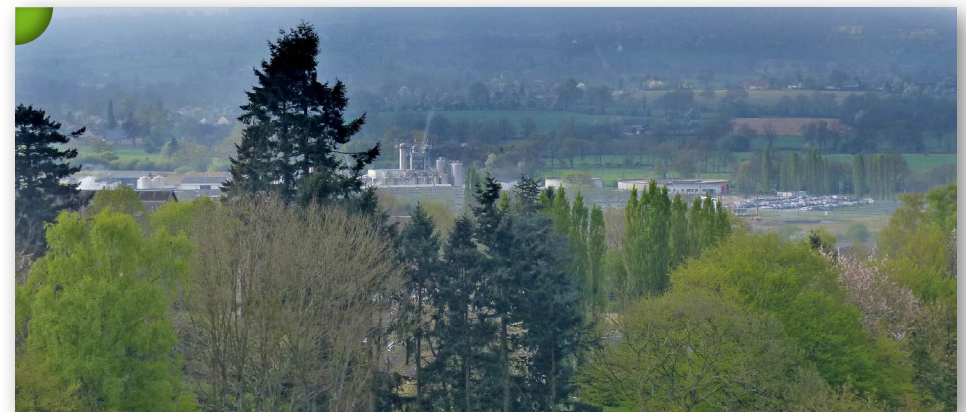
Enrichissement des pentes les plus fortes ; Domfront. (Données : Géoportail 1996-2016).



Développement de la zone d'activités en entrée de ville, sur d'anciens pré-vergers à Domfront. (Données : Géoportail 1996-2016).



Entrée de ville banalisée par une zone d'activités dont les bâtiments aux volumétries imposantes écrasent la cité médiévale perchée, que l'on aperçoit dans le prolongement de la route ; Notre-Dame-sur-l'Eau.



Entrée de ville vue depuis le belvédère du château.

● **Dynamiques de la structure paysagère n°2 : la plaine bocagère de pâtures, de cultures et de poiriers**



L'atlas, paru en 2001, indique que la prairie permanente a remplacé les labours depuis la fin du XIX^e siècle et que les pommiers ont été multipliés à côté des poiriers. Puis des remembrements ont été effectués du fait de l'exiguïté du parcellaire. Les premiers ont été réalisés, à partir de 1969, avec des méthodes irrespectueuses de l'environnement, ne laissant que des arbres isolés et des bouts de haies dispersés. Puis, après 1978, ils ont été fait de façon moins radicale, mais entraînant une diminution du linéaire de haies avec seulement une formation arborée composée de grands poiriers, de chênes et frênes isolés (reliques des anciennes haies).

Depuis, la dynamique de disparition des poiriers et l'éclatement de la maille bocagère, en faveur de paysages de cultures plus ouverts, continue son œuvre. Les arbres isolés vieillissants (chênes, frênes, poiriers, pommiers) ne sont généralement pas remplacés. Les composantes d'un paysage autrefois complexe continuent à se simplifier pour

composer des paysages parfois sans premier, ni second plan. Les cloisonnements arborés synonymes d'intimité ont, sur certains secteurs, presque disparu. Alors, seuls les sommets de collines ou coteaux boisés, cadrent encore les vues et donnent une échelle humaine aux paysages sur certains secteurs.



Comparaison 2000-2014 : 1) Disparition d'arbres isolés dans des parcelles cultivées / 2) suppression progressives de haies ; Saint-Fraimbault. Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).



Enrichissement et boisement spontanés des fonds de vallons humides et pâturés : les paysages autrefois complexes, car composés de rideaux arborés variés et successifs, sont aujourd'hui simplifiés et les limites renforcées ; Ceaucé. Le processus entamé depuis les années 60 se poursuit. Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).



Pâturage sous verger haute-tige de poiriers vieillissants aux ports tortueux, au nord de Lonlay-l'Abbaye.



Verger basse-tige ordonnancé, opaque et sans animaux, au nord de Lonlay-l'Abbaye.

● **Dynamiques de la structure paysagère n°3 : les marais de l'Égrenne**



Ce paysage où dominaient historiquement des pâtures encadrées de haies bocagères, est aujourd'hui en forte mutation. Le remplacement des pâtures par les cultures continu, depuis les vingt dernières années, a recomposé un paysage plus ouvert, mais aussi moins structuré. Les parcelles qui continuent de s'agrandir afin d'optimiser le labour des terres, gommant peu à peu :

- les limites entre les différents champs,
- les limites entre les espaces bâtis et les champs,
- la présence de cours d'eau canalisés dont les ripisylves sont arasées,
- l'existence de chemins qui ne sont plus nécessaires à l'accès à des parcelles agrandies.

Par ailleurs, l'abandon des parcelles les plus humides du lit majeur de l'Égrenne a également été au profit de la plantation de peupliers. Ceux-ci créent un nouveau motif boisé, ordonné et planté en rangs serrés.



Plantations de peupliers sur d'anciennes parcelles pâturées ; Saint-Gilles-du-Marais. Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).



1) Agrandissement parcellaire, disparition des pâtures et arbres isolés au profit des grandes cultures.
2) Plantation de peupliers ; Saint-Gilles-du-Marais (Données : Géoportail).



Disparition des arbres isolés (poiriers notamment) et épaississement des haies bordières restantes ; Saint-Gilles-du-Marais (Données : Géoportail).

Les dynamiques perçues lors des ateliers

Les dynamiques des paysages, relevées par les participants, concernent d'abord **l'évolution des pratiques agricoles qui sont marquées par l'arasement des poiriers, si emblématique des paysages**. La forte régression des vergers est liée aux deux tempêtes que l'Orne a connu. « *Le poirier est un arbre fragile bien qu'il puisse vivre 300 ans avec un siècle pour grandir, un siècle pour produire et un siècle pour mourir* ». Le constat qui domine l'assemblée est le nombre très limité d'agriculteurs qui perpétuent le verger et la poiraiie. Les discussions portent à la fois, sur « *le fait qu'il n'y a plus de commercialisation [des fruits], mais aussi des machines trop grandes pour passer dans les vergers. La cueillette à la main n'est plus réalisée, la main d'œuvre familiale n'existant plus* ».

La vente de pommes est rendue difficile par la baisse de la consommation des jus, mais aussi par l'évolution des modes de production, puis de la filière. Plusieurs évolutions culturelles sont mises en avant par les participants : la prédominance des vergers en « basses tiges » où les arbres sont plus proches, avec des fruits arrivant plus vite à maturité, suite à l'application de plus de traitements. « *Ce qui est inverse à ce qui se passait avec les vergers « hautes tiges » où les pommes et les poires étaient cultivées en mélange pour avoir des fruits toute l'année et où les animaux pâturaient en toute liberté au bénéfice des arbres, qui de ce fait étaient régulièrement amendés* ». Cette recherche actuelle de « toujours plus de rentabilité » se conjugue avec l'augmentation des critères de sélection des fruits utilisés à l'instar de « *ce que fait même la dernière distillerie qui est une filiale de La Martiniquaise* ».

Au-delà des conditions économiques, qui expliquent l'évolution des pratiques agricoles, il y a une dimension davantage sociétale qui est aussi avancée par les participants : « *Un poirier vit 300 ans, donc la plantation est perçue comme un investissement sur le long terme. Les agriculteurs-exploitants doivent représenter de 5 à 10 % de la population. Les haies et les poiriers appartiennent à quelqu'un et le paysage à tous. Et puis, il faut se rappeler qu'avant, jusqu'aux années 60, sur la table, il y avait en permanence le pot de cidre, le sucre pour le café et la bouteille de goutte. On buvait en moyenne, un tonneau de cidre par semaine. Dans les bars, on servait un café*

systématiquement avec un verre de calva. Tout cela n'a plus cours. La valeur sociale de la consommation du calva a disparu avec la disparition des grosses corvées qui pouvaient regrouper de 30 à 40 personnes. »

Finalement, l'évolution des paysages, ici décrite, amène à souligner les enjeux qui ne semblent pas encore, aujourd'hui, surmontés et qui sont inhérents au passage d'une production familiale, inscrite dans un contexte socio-économique d'autoconsommation, à une production agricole à part entière devant répondre à une diversité de consommateurs et à des conditions économiques de rentabilité. « *Peut-être qu'il aurait fallu suivre l'évolution économique en développant des chartes de qualité, qui auraient permis d'avoir des produits de meilleure qualité, en phase avec les demandes du marché économique* ».

Comme partout ailleurs dans l'Orne, le deuxième élément caractérisant l'évolution des paysages de cette unité paysagère est **la régression des haies arbustives et arborées qui dessinent le bocage**. Les raisons évoquées sont toujours les mêmes que dans les autres unités paysagères du département : l'agrandissement des parcelles agricoles et le malentendu qui pèse sur le besoin d'entretien des haies. D'abord, un des participants s'exprime avec vigueur : « *Il n'y a pas un, mais des bocages qui diffèrent selon les espèces végétales, la géologie, etc.* ». Un autre participant poursuit : « *Le bocage se façonne en fonction des besoins des populations. N'importe où, c'est l'homme qui a créé le bocage et qui le fait évoluer.* » Tous s'accordent à reconnaître les intérêts multiples de la haie, « *comme le meilleur gestionnaire de l'eau, du vent, etc.* », qui vont au-delà de la carte postale du bocage. « *La solution est peut-être d'aller vers une culture commune de la haie* », ce qui apparaît d'autant plus nécessaire que la moitié de la population n'a pas vécu en campagne. « *Les habitants ne savent absolument pas comment entretenir la haie.* »

Ateliers du paysage

Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

Les dynamiques, perçues par les participants des ateliers, semblent bien recouper celles perçues par le bureau d'études. La disparition des poiriers et l'éclatement des haies bocagères apparaissent comme les principales dynamiques agricoles qui ont opéré une transformation majeure des paysages de l'unité.

Cependant, si la question de l'arbre et du bocage est bien perçue, les questions urbaines d'étalement et de mitage, à la fois des zones pavillonnaires et des zones d'activités, n'est pas relevé comme une dynamique notable susceptible de modifier les ambiances paysagères.

Par ailleurs, la question du développement des bâtiments agricoles, en faveur de volumétries imposantes (élevages hors-sol, bâtiments de stockage), ainsi que les plantations récentes de peupliers sur des surfaces importantes ne paraît pas non plus pouvoir remettre en cause l'identité des paysages de l'unité.

Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



A partir d'une analyse alliant l'analyse des paysagistes et les perceptions locales, les forces et les faiblesses de l'unité paysagère ont fait l'objet d'une synthèse.

● Développement de l'urbanisation selon des logiques d'urbanisation linéaire et de mitage de l'espace agricole

La question posée par le sociologue aux participants en atelier « *Quels sont les atouts, les faiblesses ou les menaces pour préserver la qualité paysagère de votre territoire ?* » amène, dans les discussions, plusieurs sujets qui sont ici présentés par thématique, sans présumer d'un quelconque ordre d'importance. Pour cette unité paysagère, les discussions se sont concentrées sur la question de **l'évolution des pratiques agricoles en cours et de leurs impacts sur l'évolution des paysages.**

Le 1^{er} sujet porte sur la question des **haies du bocage**. Si l'évolution des pratiques agricoles vers l'agrandissement des parcelles est une menace perçue pour la préservation des bocages, bien qu'à relativiser selon les communes de l'unité paysagère, la disparition des pratiques sociétales d'entretien des haies le long des axes routiers, qui autrefois étaient réalisées par les riverains, est également soulignée. D'abord, le fait est relevé « *qu'aujourd'hui, on ne peut plus abattre des haies du fait de la prise de conscience générale et des mesures d'encadrement qui ont été prises. Quand il y a abattage, cela se fait très discrètement au risque de perdre le souvenir même du paysage. Je suis frappé par la rapidité avec laquelle cette évolution s'est finalement faite* ». Un autre participant souligne le besoin de « *faire la différence entre couper et arracher* ». « *Très souvent, la haie est coupée par recépage mais le talus et les souches restent. Ces dernières redéveloppent, l'année qui suit, de nouvelles pousses qui pourront de nouveau être exploitées 10 à 15 ans après la dernière coupe* ».

Les échanges s'enchaînent pour élargir la (simple) question des haies à celle de **l'évolution des conditions agricoles**. La faiblesse relevée par les participants porte davantage sur l'absence de successeurs des fermes. « *Aujourd'hui, on a 100 hectares magnifiques. On ne sait pas comment cela va évoluer dans les 10 prochaines années* ». L'enjeu économique est également évoqué : « *Si on fige le paysage, qu'est-ce que devient l'activité agricole ?* ». Aujourd'hui, il y a deux mouvements : l'augmentation de la taille des parcelles, maintes fois rappelée au cours des différents ateliers, et l'éclatement de l'organisation spatiale de ces parcelles pour une exploitation donnée avec pour conséquence, l'augmentation considérable des flux des engins agricoles. Ce qui traduit la **diversification du modèle agricole** en cinquante ans qui irait depuis la polyculture de subsistance qui a donné le paysage du bocage, jusqu'aux élevages modernes extensifs. La méthanisation et les champs solaires sont évoqués comme des facteurs d'évolution potentiels des paysages agricoles.

Le 3^e angle de discussion qui est apparu est la réglementation. « *Les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) sont nécessaires pour avoir une cohérence de territoire, pour avoir une règle qui soit la même pour toutes les communes, avec, quand même, la crainte que les petites communes soient les oubliées des*

Ateliers du paysage

grandes communes ». Cette vision échangée témoigne d'une appréhension vis-à-vis d'une réglementation pouvant être perçue comme homogène et non adaptée aux préoccupations locales. Il y a aussi la question du devenir du bâti agricole dont la valeur patrimoniale et paysagère est admise à l'unanimité.

Enfin, le dernier thème à retenir des discussions en atelier, davantage présenté comme une menace pour la préservation des paysages, est la question de **l'évolution sociologique des populations locales**. L'installation de néoruraux apporte, à la fois, une solution positive à la situation démographique du point de vue comptable du nombre d'habitants, mais se révèle également source de discordes, dans la mesure où cette tranche d'habitants décrit souvent les « nuisances » de l'activité agricole (bruit, odeurs...) et « *n'a pas la culture de l'entretien de la haie du bocage avec les dérapages que l'on connaît concernant le passage à la haie-clôture de conifères ou de photinia* ».

Ateliers du paysage

Atouts et opportunités

- **Un patrimoine à valoriser**
 - Le patrimoine architectural (ancien et moderne) de la cité médiévale de Domfront.
 - Un patrimoine agricole lié à l'exploitation des poiriers.
 - Nombreux moulins et manoirs.
- **Des éléments naturels remarquables**
 - Les affleurements de grès blancs.
 - Des promontoires sur la plaine bocagère.
 - Un bocage légèrement ondulé ponctué d'arbres isolés.
 - Des vallées boisées et encaissées vers le sud de l'unité.
 - Un mont semi-boisé au centre d'une plaine qu'il domine.

Faiblesses et menaces

- Une diminution du bocage et l'arasement des poiriers hautes-tiges.
- Un agrandissement général des parcelles.
- Une évolution des pratiques agricoles avec une diminution des pâtures et une augmentation des cultures.
- Une augmentation de la volumétrie des bâtiments agricoles, fortement visibles sur les paysages devenus ouverts.
- Une banalisation des entrées de la ville de Domfront par le développement des hangars d'activités, visuellement en concurrence avec la cité médiévale.
- Un mitage pavillonnaire des coteaux de l'escarpement, et une urbanisation linéaire le long des axes routiers depuis les principaux bourgs.
- Une fermeture du fond de vallée de l'Égrenne avec le développement des plantations de peupliers.

Liste des communes concernées en tout ou partie

- Avrilly
- Ceaucé
- Domfront-en-Poiraiie
- Juvigny-Val-d'Andaine
- Lonlay-l'Abbaye
- Mantilly
- Passais-Villages
- Perrou
- Rives-d'Andaine
- Saint-Brice
- Saint-Fraimbault
- Saint-Gilles-des-Marais
- Saint-Mars-d'Égrenne
- Saint-Roch-sur-Égrenne
- Torchamp

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Normandie**

2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex
Tél. 02 35 58 53 27

1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1
Tél. 02 50 01 83 00

